

Les défis de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire

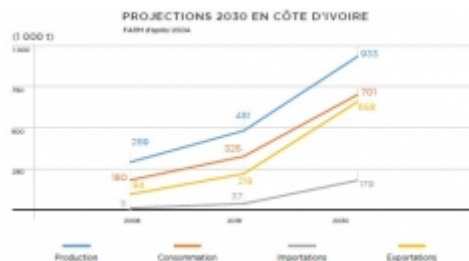
14 avril 2020

[Farm](#) a consacré, en février, une [note](#) aux enjeux de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire. Elle est le résultat des rencontres, en France, de l'interprofession ivoirienne (2018), d'une mission sur le terrain de Farm (2019) incluant des enquêtes réalisées par l'ONG [Solidaridad](#), et d'un atelier de réflexion prospective (2019).

La filière palmier à huile comprend 40 000 planteurs, associés en 32 coopératives réunies en fédération (FENACOPAH-CI). Elle couvre 250 000 ha (dont 175 000 en gestion villageoise et 75 000 en gestion industrielle), produisant au total 2,1 millions de tonnes de palme par an. La productivité des plantations industrielles (en t/ha) est le double de celle des plantations villageoises. La production locale d'huile brute (450 000 tonnes), par 36 unités employant plus de 21 000 personnes, couvre l'essentiel des besoins nationaux, l'importation n'en concernant que 11 % (en 2017-2018). Les exportations ont progressé de 131 % entre 2007-2008 et 2017-2018, principalement vers d'autres pays d'Afrique subsaharienne. La filière fait vivre, directement ou indirectement, deux millions de personnes (10 % de la population).

L'étude propose une analyse rétrospective (2007-2018) et prospective (horizon 2030), centrée sur l'interaction des acteurs de la filière : planteurs, industriels, coopératives, interprofession, État, ONG, bailleurs de fonds internationaux.

Projections à 2030 de la production, de la consommation, des importations et exportations d'huile de palme en Côte d'Ivoire



Source : Farm

Les défis auxquels la filière sera confrontée sont nombreux et complexes : hausse de la demande mondiale, productivité et compétitivité dans un contexte de concurrence asiatique et européenne (dans ce cas, autres huiles végétales, en particulier de tournesol), création d'emplois et réduction de la pauvreté, protection de l'environnement, déforestation. L'étude propose des clés pour consolider le secteur tant sur le marché intérieur que par rapport à la concurrence internationale. Sont identifiés la régularisation foncière des plantations villageoises, la consolidation financière des coopératives en tant que vecteur d'assistance et d'appui technique, ou encore le recours à la contractualisation entre production et transformation, visant une meilleure répartition de la valeur. Le renforcement de l'application des mesures de protection de la forêt, une démarche de certification environnementale pour répondre aux exigences croissantes des consommateurs et, enfin, l'appui technique et financier des bailleurs de fonds internationaux aux politiques publiques sont d'autres pistes identifiées.

Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

Source : [Farm](#)